

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-sept mai à dix-neuf heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de VERJON, régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle des délibérations.

**Présidence** : Monsieur Philippe JAMME, Maire

**Présents** : Philippe JAMME, Odile MULLER, Etienne MOREL, Richard GERBALDI, Jean BURDIN DE ST MARTIN, Géraud BERTHIER de GRANDRY, Izabela CAZENAVE, Annie CIRELLA, Raquel FARIA

**Absents Excusés** : Mme BURDEYRON Muriel, pouvoir donné à Mme FARIA Raquel  
M. MOREL Etienne et M. BERTHIER de GRANDRY Géraud à partir de 21h 05

**Secrétaire de séance** : M. BURDIN de SAINT-MARTIN Jean

Le compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité avec 10 votants l'ajout d'une question à l'ordre du jour :

- Délibération pour le transfert automatique de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), du document d'urbanisme en tenant lieu ou de Carte Communale.

Monsieur le Maire a ouvert la séance et exposé ce qui suit :

### **Règlement intérieur et tarifs de location pour la salle polyvalente.**

Monsieur le maire informe que suite à la rénovation de la salle polyvalente, il y a lieu d'établir un nouveau règlement intérieur et de fixer les tarifs de location.

Il présente le travail effectué en commission bâtiments à savoir un projet de règlement et des tarifs

**Le conseil municipal,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**FIXE** à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 les tarifs comme suivants :

**PRECISE** que les tarifs seront révisés annuellement au 1<sup>er</sup> janvier par délibération du conseil municipal

Le prix ne comprend ni l'électricité ni le gaz	Particuliers et associations de la commune	Particuliers et associations extérieures à la commune
Location d'un jour	<b>150 €</b>	<b>250 €</b>
Location de deux jours	<b>250 €</b>	<b>350 €</b>
Jour supplémentaire	<b>50 €</b>	<b>75 €</b>
Coût de l'électricité	<b>0.30 €/kw</b>	<b>0.30€/kw</b>

**PRECISE** que le règlement intérieur pour la salle polyvalente sera communiqué à tous les conseillers pour lecture et correction et qu'il sera validé lors du prochain conseil municipal.

### **Consultation pour achat d'un tracteur avec un chargeur.**

Monsieur le maire informe que suite aux nombreuses réparations effectuées sur le tracteur au cours des 3 dernières années, il a été décidé d'étudier l'achat d'un nouveau tracteur.

Compte tenu que la dépense est supérieure à 40 000 € HT, il est obligatoire de déposer sur une plateforme dématérialisée la consultation pour le marché de fourniture.

**Le conseil municipal,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**DECIDE** à l'unanimité l'achat d'un tracteur avec son chargeur.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à faire toutes les démarches et signer tous documents pour lancer la consultation du marché public pour l'achat d'un tracteur avec un chargeur.

Il est évoqué le financement de l'achat du tracteur avec chargeur par un emprunt et un emprunt relais pour la TVA compte tenu que les taux d'intérêt sont encore très bas et pour ne pas mobiliser les fonds propres disponibles de la commune.

**AUTORISE** le Maire à démarcher les établissements bancaires pour la contraction d'un prêt pour l'achat du tracteur avec un chargeur.

Il est évoqué l'entretien des matériels communaux par l'agent d'entretien ; assurer un suivi avec l'agent sur l'importance d'entretenir correctement les matériels.

### **Devis pour les travaux au cimetière communal de Verjon**

La parole est donnée à M. BERTHIER de GRANDRY Géraud pour les travaux initialement prévus dans le cimetière pour cette année. Il rappelle le devis établi par l'entreprise BOUHINI d'un montant de 8 733.60 € TTC pour la réalisation de travaux de stabilité de la voie d'accès du cimetière.

Le Conseil municipal décide de valider le devis de 8 733.60 € TTC et de programmer les travaux pour l'année 2022.

### **Mission de l'Agence d'Ingénierie de l'Ain**

Odile MULLER informe que la première réunion du COTECH est prévue le 16 juin en mairie et ayant pour objet :

La présentation des missions ADIA, la définition du périmètre d'étude pour les aménagements (méthode de travail) - Lancement des études de programmation, la coordination avec le projet de PDA (Périmètre délimité des abords), la coordination générale des études et les subventions.

Il est préconisé de mettre en place une commission de travail pour assister aux réunions et suivre les travaux de l'agence d'ingénierie de l'Ain.

Sont désignés : Philippe JAMME, Odile MULLER, Géraud BERTHIER de GRANDRY, Richard GERBALDI, Raquel FARIA, Jean BURDIN de SAINT-MARTIN

### **Salle polyvalente**

Une réunion de la commission bâtiments étendue à l'ensemble des conseillers municipaux est prévue le 2 juin 2021 pour finaliser les derniers aménagements intérieurs, faire l'état de la vaisselle ...

### **Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021**

Il est demandé aux conseillers municipaux d'établir les horaires de permanence des bureaux de vote pour les élections et de faire connaître ses disponibilités pour tenir les bureaux de vote.

Départ de Etienne MOREL et de Géraud BERTHIER de GRANDRY à 21h05

### **Vente de l'ancien camion des sapeurs-pompiers de Verjon**

Richard GERBALDI prend la parole pour informer que suite à une annonce sur le Bon Coin, l'ancien camion des sapeurs-pompiers a trouvé un acquéreur.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la vente de l'ancien camion des sapeurs-pompiers de Verjon pour la somme de 800 € en l'état.

Autorise le Maire à faire toutes les démarches et signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Décide que le produit de la vente soit utilisé pour l'achat de matériels pour le CPINI de Verjon.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune pour la fibre optique.

Le Maire félicite Odile MULLER et Annie CIRELLA pour leur travail effectué pour la mise en place du fleurissement et remercie tous les nouveaux bénévoles qui vont s'investir cette année pour fleurir la commune.

#### **Info association HEDER**

Suite à l'AG de HEDER, il a été décidé d'organiser cette année le vide grenier prévu le 14 juillet 2021 avec les recommandations dans le cadre de la crise sanitaire COVID.

#### **Vogue annuelle**

Le Comité des Fêtes de Verjon a décidé d'organiser de façon réduite la vogue annuelle qui aura lieu les vendredi 16 et samedi 17 juillet 2021.

Questionnaire « AVEC VOUS, POUR VERJON »

Un questionnaire a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Verjon afin de connaître leur avis sur les moyens d'information, la vie sociale-vie du village, la salle polyvalente et divers et qui doit être retourné en mairie avant la fin mai 2021.

Information oubliée sur le compte rendu de la réunion du 13 avril 2021 :

Démission de M. HENRIQUE Julien du conseil municipal en date du 26 mars 2021

Remarques diverses

Point sur les travaux prévus dans l'impasse située le long de la propriété de M. THOIRON Philippe : doivent se réaliser dès leur arrivée à Verjon

Cérémonie des Déportés

Il a été fait observation du manque de nettoyage du Monument aux Morts, espace en herbe non entretenu

Problème de stationnement des véhicules sur la partie herbée autour de l'église, à faire attention lors des cérémonies et utilisation de l'église.

Dépôt des déchets verts

Il est de nouveau possible de déposer les déchets verts (tonte, branchage, taille de haie ...) au lieu-dit « La Gare du Tram » et il est demandé de bien vouloir ranger les déchets au fur et à mesure des dépôts et de bien les trier. Merci par avance

Faire passer les infos décidées lors des réunions des conseils municipaux aux membres absents afin de ne pas manquer les réunions des commissions ou autres

Séance levée à 21h50

Fait pour être affiché le 04 juin 2021 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Philippe JAMME

